CLUB OLYMPIQUE MULTISPORTS D'ARGENTEUIL SECTION JUDO 95100 ARGENTEUIL

Tél.: 06.23.37.33.48

AUTORISATION DE SORTIE

NOM
ADRESSE
TEL Centre De Loisirs Brossolette
23 rue Gambetta
95100 ARGENTEUIL
Je soussigné(e)représentant légal de
l'enfantautorise les responsables
du COMAJUDO, à sortir mon enfant du centre de loisir Pierre
Brossolette:
À 16h50 pour y suivre les cours de judo débutant à 17H
À 17h50 pour y suivre les cours de judo débutant à 18H
☐ Le lundi ☐ Le mercredi
A Le
Signature (des parents)

Important

Cette autorisation de sortie est valable jusqu'au mercredi 3 juillet 2024 inclus. Il est nécessaire de faire parvenir une copie de ce document au COMAJUDO et au centre de loisirs.

Dés lors que votre enfant est sorti du centre de loisir, il est sous l'autorité et la responsabilité de la section judo du COMA.